



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de BLANC (Pierre), « Glossaire poétique », *Le Chansonnier. (Canzoniere)*, PÉTRARQUE (François), p. 45-46

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1543-2.p.0051](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1543-2.p.0051)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## GLOSSAIRE POÉTIQUE

**Ballade** : forme d'origine provençale, très utilisée par les poètes du *Stil nuovo*, qui n'y font figurer que des heptamètres et/ou des hendécasyllabes. La strophe (ou strophe) comporte deux parties, la *fronte*, composée elle-même de deux *piedi* (ou « mutations »), et la *sirma*, subdivisée en deux *volte*. Le refrain, qui ne dépasse pas quatre vers (on a alors affaire à une ballade « grande », « moyenne » s'il ne comprend que trois vers), donne le schéma métrique des stances. Le sujet de la ballade est léger.

**Canzone** : forme la plus illustre de la poésie lyrique italienne ancienne, élaborée par les Siciliens sur le modèle de la *cansò* provençale. Elle traite des sujets les plus élevés (amour, armes et politique, morale, religion). Les règles de compositions sont fixées par Dante (*De vulgari eloquentia*, II). Elle comporte un nombre non fixé de strophes, ou stances, de structure identique, et comportant deux parties : la *fronte*, subdivisée en deux *piedi*, dont le deuxième s'articule sur le premier vers de la *sirma*, deuxième partie de la strophe, subdivisée parfois elle aussi en deux *volte*. Le vers d'articulation entre *fronte* et *sirma* est dit *chiave*, ou concaténation. Il marque le temps fort de la strophe qui se termine par un distique final, où le poète concentre le sens. Les vers sont des hendécasyllabes, pouvant alterner avec des heptamètres, selon un schéma libre qui sera repris dans toutes les stances. La *canzone* se termine par un *congedo*, ou envoi, dans lequel le poète s'adresse à son œuvre avant de la publier.

**Madrigal** : forme appartenant dès les origines à la poésie d'art, et par conséquent accueillie par Pétrarque. Il s'agit d'une composition de sujet amoureux, sur fond idyllique d'inspiration bucolique, proche de la *pastourelle* provençale. Le madrigal comporte deux ou trois tercets, suivis d'un ou deux distiques, composés d'hendécasyllabes. Il est chanté à plusieurs voix dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

**Sextine** : forme introduite par Dante (cf. *Al poco giorno*) sur un

modèle pris chez Arnaut Daniel (*Lo ferm voler que l cor m'intra*). Les strophes, au nombre de six, comportent six vers, se terminant par six mots-rimes. La disposition de ces mots-rimes répond au principe de la rétrogradation croisée, le dernier de la strophe A devenant le premier de la strophe B, le premier de A deuxième de B, le pénultième de A troisième de B, etc. (soit le schéma 6+1, 5+2, 4+3). Dans l'envoi, les six mots-rimes sont repris sur trois vers, trois en fin de vers, trois à l'intérieur des vers. Pétrarque construit même une sextine double (332), où chacun des mots-rimes est repris douze fois. Cette forme, qui requiert une grande virtuosité, et dont le contenu est généralement sentimental ou même érotique, sera très pratiquée par les pétrarquistes du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Sonnet** : forme contemporaine de la *canzone*, dont elle semble reprendre la structure strophique, sur le modèle des *coblas esparsas* de la poésie provençale. Systématisée par le Sicilien Giacomo da Lentini, qui n'utilise que l'hendécasyllabe pour la composer, elle se différencie de la sorte de la strophe isolée. Le *sonetto*, sur le modèle provençal de *sonet*, texte avec mélodie, reprend dans ses quatrains les deux *pièdi* de la *fronte* de strophe de *canzone*, et dans ses tercets les *volte* de la *sirma*. Les variantes de structure, fréquentes chez les poètes du *Stil nuovo*, et encore chez Cino, sont refusées par Pétrarque qui s'en tient à la forme canonique et qui privilégie le sonnet comme forme lyrique dans le *Canzoniere*.